



Description de l'offre

Pierre angulaire du système d'information, les salles informatiques et les centres de données sont au cœur de nombreuses attentes en termes de disponibilité, sécurité, transparence, performance environnementale et énergétique.

L'enjeu pour les DSI et les opérateurs de ces salles est d'arriver à **concilier l'ensemble des enjeux** pour développer des infrastructures numériques durables et bénéficier d'indicateurs de suivi, tout en maîtrisant les risques.

De plus, depuis le 1er janvier 2025, les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent répondre aux obligations de la loi REEN. Pour cela, elles doivent avoir réalisé un diagnostic de l'empreinte du numérique sur leur territoire et disposer d'une feuille de route numérique responsable.

L'UGAP propose un bouquet de prestations pour les accompagner dans la construction de leur démarche environnementale, sa mise en œuvre, sa certification et la mise en place d'un programme Numérique Responsable :

- **évaluation des impacts environnementaux** des centres de données, selon une approche monocritère tel que le bilan carbone, ou multicritère telle que l'analyse du cycle de vie des centres de données
- **audit énergétique** des salles informatiques pour identifier des solutions d'optimisation énergétique
- **définition d'indicateurs clés de performance (KPI)** et l'accompagnement à la construction de tableau de bord
- construction d'**outils de reporting** et **pilotage** des infrastructures,
- accompagnement à la **rédaction d'une feuille de route numérique responsable** et l'intégration des principes du développement durable dans la stratégie établie
- accompagnement à l'**obtention et au maintien des certifications** liées à la salle IT et au numérique responsable
- **mise en place d'outils de communication et de reporting** alignés sur les standards internationaux pour communiquer et valoriser en interne et externe sur sa démarche numérique responsable



Objectifs de l'offre globale

L'offre « démarche numérique responsable » répond efficacement aux besoins des organisations publiques d'intégrer les enjeux énergétiques et environnementaux dans leur stratégie d'hébergement et dans leur gestion de leur parc de centres de données/salles IT.

Basé sur une analyse de l'existant, cette démarche propose un accompagnement complet par les équipes Atos-APL DATA CENTER tout au long du cycle de vie des infrastructures IT.



Comment vous accompagner ?



Nos consultants s'appuient sur les méthodologies standards et éprouvées pour recueillir l'ensemble des données et informations qui leur permettront d'**évaluer** les infrastructures, équipements, procédés et les organisations existantes. Forts de nombreuses années d'expérience, les consultants utilisent des méthodes standardisées **d'analyse du cycle de vie et d'audit de performance énergétique**.

Grâce à des restitutions claires et synthétiques (tableaux de synthèse, radars...), nos experts émettent des **recommandations**.



Pourquoi nous faire confiance ?

Le groupement Atos-APL Data Center met à la disposition des DSI et opérateurs de centres de données/salles IT un savoir-faire pragmatique qui permettra de les accompagner tout au long de leur démarche numérique responsable.

Basés sur des diagnostics initiaux, permettant la construction d'un plan d'actions global aligné sur les standards internationaux, la mise en place d'une démarche numérique responsable certifiable et éligible aux dispositifs d'abattement fiscal garantie la conciliation de l'excellence opérationnelle avec la performance environnementale.



Contact :
guichet.ugap.camosi@atos.net

Atos

OPL
Pioneering Data Centers

Solution
sélectionnée par

